



## Fiche N° 22

Étude de faisabilité pour des projets d'envergure en matière d'énergies renouvelables



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

Fonds climat et énergie

[fce@mev.etat.lu](mailto:fce@mev.etat.lu)

Réservé au Ministère  
Dossier numéro MECB :

## Avis important :

**Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.**

Par la présente fiche annexe au formulaire de demande « Partie porteur de projet » sont indiqués les **aspects financiers** pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour des projets d'envergure en matière d'énergies renouvelables. Elle est à remplir par la personne responsable du projet.

Référence légale : « Loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat »

## 1. Informations sur le bureau d'études

Nom du bureau  
d'études :

Personne de contact :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Code Postal :

Localité :

## 2. Coûts de la réalisation de l'étude

*Les coûts sont à indiquer hors tva.*

Coûts de l'étude  
(selon devis) :

€

### 3. Déclarations

Le (la) soussigné(e) déclare :

1. **avoir pris connaissance des dispositions du guide pratique ;**
2. avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente fiche annexe comme complète, à savoir que **la fiche est dûment remplie et que les annexes énumérées ci-après sont concluantes.**

Fait à :

le :

Signature et cachet du déclarant (ou signature digitale) :

### 4. Annexes

*(annexes jointes à la présente demande)*

---

**Décision officielle de la commune, du syndicat intercommunal ou de l'établissement public/d'utilité publique portant sur la réalisation de l'étude**

---

**Devis détaillé**

---

**Objet et description détaillé de l'étude à réaliser**

---